

Petite parenthèse

Libre arbitre



Petite parenthèse

Dans quelques jours, les élèves de terminale qui préparent leur baccalauréat recevront le résultat des vœux qu'ils ont (longuement) formulés pour accéder à l'enseignement supérieur.

Et pour les accompagner dans ce joyeux départ vers leur future vie professionnelle, les lois Parcoursup et Ore (Orientation et réussite des étudiants), aux noms très prometteurs, sont censées leur proposer une « personnalisation adaptée des parcours ».

Sauf que voilà, le choix soumis à ces jeunes diplômés ne correspondra pas forcément à ce qu'ils attendent. Bien plutôt, il ressemblera à une sélection déguisée où se mêleront des « attendus », définis localement par chaque université, en fonction des capacités d'accueil... Le baccalauréat perdra donc son statut de premier grade universitaire, et le choix d'un avenir professionnel, sciemment mûri, ne sera plus le résultat d'un libre arbitre.

Compétition oblige, si, dans un tout autre registre, il va bien falloir s'habituer ces prochaines semaines à voir des hommes en short courir après un ballon, flanqués d'un arbitre, il ne s'agit nullement de lui ici. Le libre arbitre de notre expression vient du latin *arbitrium*, dans le sens d'avoir le pouvoir de défendre ses convictions intimes, d'agir à sa guise, selon sa propre volonté. Comme le fait de choisir la branche professionnelle qui fait battre notre petit cœur de futur salarié, et quelles qu'en soient les conditions, pourvu que l'on ait le bac.

Ce qui serait dorénavant refusé.

Usant d'un droit démocratique, étudiants et enseignants ont par conséquent bloqué l'accès aux universités, descendant dans la rue, rejoints par des milliers de lycéens, inquiets de la disparition de leur diplôme national et de l'explosion de leurs licences. D'autant que leur libre arbitre pourrait vite se heurter à la « modulation » des frais d'inscription -en fonction des « compétences » et « modules » choisis-, parfois inaccessibles à leur portefeuille.

Et certains jeunes bacheliers devront composer avec un « oui mais », ou « en attente » qui les amènera à se retirer.

Une sorte de banc de touche, pour une faute même pas commise !